L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 23 FEVRIER 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bienvenue, entre St-Philippe et Ursulines, chambres et pension. Famille française privée. 21 fév—10f

FL. LABUDISEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 19 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles d'antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—

A VENDRE.

A VENDRE—Du son de ma fraie, par G. A. Lanaux. 15 rue Conti. 23 fév—1 semi

A vendre—Bon marché, un emplacement pour débit de café, installations pour restaurant, comptant affaires spleudides. S'adresser au Peuples Theatre. Magasin après Washington. 21 fév—21 au 28

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Instruction Espagnole, agence de "Las Novedades"—24 Passage de la Bourse, ensuite rue Bourbon. 7 fév—1m

DEMANDES.

ON demande—Une jeune fille pour travailler à la machine. Elle doit de plus coudre et sur les rideaux et être recommandée. S'adresser 324 rue Josephine. 23 fév—1 f

ON demande dans une famille américaine une bonne d'enfants. Digne de confiance. S'adresser au No 242 Felicity street, près Prytania. 23 fév—

ON demande—Une femme robuste, capable et portée de bonne volonté pour faire des travaux de ménage en général, si elle est convenable, méritante et bien recommandée, elle peut avoir un bon home, comme un d'une famille de trois personnes, bons gages du suite. S'adresser de 2 à 3, rue de la Douane, 130, à M. Maxwell. 21 fév—

ON demande—Une femme pour faire le ménage au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement ici. 17 fév—1 f

PAR LE CONSTABLE.

Mme Adam Kohr, Jno. Kaiser, agent, vs Peter Medecker.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Lne. No 1,776—En vertu d'un fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr Jr. juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique à moi entre, le No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 29 février 1892 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, d'après ou la vendition en sera lue.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
16 fév—18 23 29

Charles Benson vs. George F. Holden

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 2,091.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Prieur, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à son entrepôt, No 1052 rue Lafayette, entre Villere et Claiborne, à la Nouvelle Orléans, le MERCREDI 24 février 1892, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un wagon à roserie à quatre roues, marque Studebaker, et un harnais pour deux chevaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
13 fév—13 18 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme F. S. Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,748—Division E. Vu cet par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (le cas échéant) pour lesquelles la compte présenté par Mme Margaretha Zoeller, héritière de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 fév—13 18 21

Succession de Mme Henriette S. Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,023—Division E—Attendu que Mme Sterling, veuve de Robert S Searing, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette S Randolph, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 fév—13 18 21

Succession de Stephen McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,907—Division E—Attendu que Mme Bridget McNamara a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen McNamara, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

11 fév—11 16 20 E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de H. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,975—Division E. Attendu que George H. Vennard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu H. T. Vennard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 fév—11 16 20

Succession de Pauline Bayma ou Bajma.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,963—Division E. Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Paul Bayma ou Bajma, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 fév—10 14 19

Succession de Bernard Zerwes

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,920—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (le cas échéant) pour lesquelles le compte présenté par Vve Margaretha Zoeller, héritière de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 fév—13 18 21

Succession de Marie Henriette S. Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,023—Division E—Attendu que Mme Sterling, veuve de Robert S Searing, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette S Randolph, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 fév—13 18 21

Succession de Stephen McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,907—Division E—Attendu que Mme Bridget McNamara a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen McNamara, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 fév—11 16 20

Succession de H. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,975—Division E. Attendu que George H. Vennard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu H. T. Vennard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 fév—11 16 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de la District pour la paroisse d'Orléans. No 35,056—Division B—John Calder & Cie et David R. Calder vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la vente du fonds de commerce, ci-devant, ancienne raison commerciale de John Calder & Cie et de David R. Calder, individuellement et comme membre de la dite société, soit et est par ce présent acceptée par la Cour au besoin en leurs et de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son bureau No 158 rue Common, en cette ville, le LUNDI, 29me jour de mars 1892 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des dits petitionnaires. Sur laquelle assemblée et toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits petitionnaires soient suspendues, et que F. L. Richard-ou, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1892.

Signé ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. MAHEIN, Député-Greffier.

17 fév—3f au 21 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de la District pour la paroisse d'Orléans. No 34,732 — Division E — Henry E. Gandolfo et vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Henry E. Gandolfo, est par le présent acceptée par la Cour au besoin de ses créanciers, et il est par le présent ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart Jr. notaire, le 26me jour de février 1892, à 11 heures A. M., de sorte que les biens de la susdite soient rendus, déposant devant eux l'état de son affaires, et qu'un syndic soit nommé que la décharge de dette demandée par l'insolvable soit faite, que les dite créanciers déterminent quelle disposition sera faite des actifs ci-dessus rendus, constatant entièrement de propriété mobilières, et vendu à l'encan, que le même vote sur quels termes et conditions et sujets à quelles provisions, pareille vente sera faite ; et de sorte que pareilles autres matières soient considérées justes et necessaires, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de dit insolvable soient suspendues. Et il est de plus ordonné que F. B. Thomas, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.

Signé THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

Jas. La Cour Rag. Député-Greffier.

14 janv—3f au 20fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

RIZ. RIZ.

J. C. Pottharst vs ses créanciers.

No 34,746.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 2 mars 1892, à 11 heures A. M. Sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre donné par le Hon. A. Voorhies, juge de la dite Cour, Division K, le 19 février 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, devant l'entrepôt de MM. A. A. Maginnis Beau, en 4 Magasins et Stores—

118 sacs de riz en nature.

Conditions—Comptant avant livraison.

19 fév—19 20—mars 1 2

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER ALICE,

(En remplacement du New Camellia.)

COMMENÇANT LE 7 FÉVRIER 1892.

EXCURSIONS aux endroits ci-dessus TOUS LES DIMANCHES jusqu'à nouvel ordre.

Laissant West End à l'arrivée du train de 8 heures A. M. de la rue du Canal, si l'eau et le temps le permettent.

FRET reçu le SAMEDI à son débarcadère au Pont Magnolia, Nouveau Bassin, du côté de la rue Delord.

Pour plus de renseignements s'adresser à bord. 11oct—

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes sinuaires électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 20 février
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 27 février
LA CHAMPAGNE, Soyer, samedi, 5 mars.

Prix du passage pour le Havre.

Vis compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$60

Entrepôt, $24.50, avec aménagement supérieur nourriture, literie et ustensiles.

Ieto, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à
A. M. MOULTON,
Seul agent à la Nlle-Orléans.
19 Camp St.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivant
LINCKERBOCKER, HUDSON.
LOUISIANA, NEW ORLEANS

Partant mercredi, 24 février, à 8 A. M
Le steamer
HUDSON, Capt. Kemble.

Prend de son quai en plein de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....30

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
Agents—1 an Nlle Carondelet No 47

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co.—Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio express, daily.	8:00 a m	San Antonio express, daily.	7:20 p m
California Express, daily.	5:00 p m	California Express, daily.	7:30 p m

Chars-Dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et San Antonio and New Orleans and Texas Express. Chair-Buffet entre la Nlle-Orléans et Houston sur le train partant à 8:00 a. m.

Jonction à Houston avec les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux de la Cie, 1 rue Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

E. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. C. STINES, Gen'l Pass. Manager.
W. O. WATSON, Gen. Pass. Agt.

1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

ne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide la plus courte, la rivière Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Lacs et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Compares notre itinéraire avec celui des autres lignes.

Fast Line. Limited Express

Part de la N. Orléans	8:45 a.m.	5:00 p.m.
Arrive à la N Orléans	7:00 a.m.	2:30 p.m.
Arrive à Meridien	12:47 a.m.	8:05 p.m.
Arrive à Akron.....	7:16 p.m.	11:30 a.m.
Arrive à Birmingham	10:20 p.m.	2:15 a.m.
Arrive à Atlanta	12:47 a.m.	4:15 a.m.
Arrive à Chattanooga	3:50 a.m.	7:00 a.m.
Arrive à Burgin.....	1:29 p.m.	2:45 p.m.
Arrive à Lexington	3:40 p.m.	5:45 p.m.
Arrive à Cincinnati	6:00 p.m.	6:30 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 34 rue Chartres.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
G. EDWARDS, E. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent. Div. Pass. Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
Nlle-Orléans.

3 mars—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
EDW. J. BOBET, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyes,
Jules Andrieu,	J. J. Denechaud,
M. Gally,	J. F. N. Baquié,
J. W. Hincks,	Gus. Pitot,
Hypolite Larrouzaid,	L. Soniat,
Henry Denis,	H. L. Taylor.

24 fév '91—3 an

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitee.

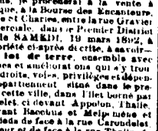

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!

Steinway, Pleyel, Chickering, Mambe, Schmer, Mehr, Weilin, Fisher, Peasse, Schaeffer, Sterling, etc. Musique et Instruments de musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
Nlle-Orléans.

24 janv—1 an

Bogel Drug Co.,

LIMITED.
RUE DU CANAL, 111,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchande de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
Dépôt d'eaux minérales des sources de Vichy, Spenes et Bartholomé.

Agents de la compagnie solliciteés.

BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.

Laboratoire, rue de Chartres, 67.

31déc—

Pilules contre-stimulantes de

RASORI.

Le célèbre remede italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un vice de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les vertiges, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismale, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation de la bralle, la malaucolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seule agente aux Etats-Unis

14janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthure.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,782—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le parc des Carondelet, ci devant Ascotus et Meigs mêlés et mesure ensemble cent pieds de front sur la rue Thalie, sur une profondeur de ce face à la rue Thalie de cent quinze pieds quatre pouces et borné dans le fond par la rue Tchoupitoulas, ayant vers la rue Thalie, ayant quatre, isole, huit pouces de largeur, en usage en commun avec le dit et un autre lot de terre, situé au pied sur ricain. Le dit lot forme l'encoignure d'a rues Carondelet et Thalie. Etant la même propriété que Mme Ida Sanders, épouse de Jas. Sanders, a acquise de John B. Campbell, conformément à un acte passé pardevant Michael Hahn, an Tolen notaire, le 3 mai 1866. Tit. enregistré au bureau de transfert, livre 83, folio 191.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16fév—16, 23—mars—1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Jacob Von Hoven vs Elizabeth Von Hoven.

No 34,741.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 375.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Elizabeth Von Hoven, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'isle de Pelican, connu comme faisant partie du lot marqué No 3 sur le plan officiel de cette isle, dressé par les ingénieurs de la Cie de Terres de la Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1873, et enregistré dans le bureau de transfert, livre 83, folio 191, et mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Pelican, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26jan—2 6 fév 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Succession de Mme Mary H. Lobdell, née Pattison.

No 34,699.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 20 mars 1892, à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division K, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une résidence à deux étages, coin des rues Mire et Ste-Anne.

Succession de G. W. Schumann—No 33,748.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau No 60 rue Bienville—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'isle Pelican, connu comme faisant partie du lot marqué No 3 sur le plan officiel de cette isle, dressé par les ingénieurs de la Cie de Terres de la Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1873, et enregistré dans le bureau de transfert, livre 83, folio 191, et mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Pelican, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Mire, à l'encoignure de la rue Ste-Anne, et faisant partie du lot marqué No 1 sur le plan officiel de cette isle, dressé par les ingénieurs de la Cie de Terres de la Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1873, et enregistré dans le bureau de transfert, livre 83, folio 191, et mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Mire sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26jan—2 6 fév 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, formant l'encoignure des rues Casa-Calvo et Thalie, dans l'isle Dorleans, les rues Metz-Basse et Maronne.

Mme John Langlois et als. vs. Mme A. Lanaux, exécutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,770—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'isle Dorleans, connu et désigné comme étant le lot marqué No 1 sur le plan officiel de la Cie de Terres de la Nouvelle-Orléans, dressé par les ingénieurs de la dite Cie, le 15 décembre 1873, et enregistré dans le bureau de transfert, livre 83, folio 191, et mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Thalie, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 fév—9 16 23—mars 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, formant l'encoignure des rues Casa-Calvo et Thalie, dans l'isle Dorleans, les rues Metz-Basse et Maronne.

Mme John Langlois et als. vs. Mme A. Lanaux, exécutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,770—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le parc des Carondelet, ci devant Ascotus et Meigs mêlés et mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Thalie, sur une profondeur de ce face à la rue Thalie de cent quinze pieds quatre pouces et borné dans le fond par la rue Tchoupitoulas, ayant vers la rue Thalie, ayant quatre, isole, huit pouces de largeur, en usage en commun avec le dit et un autre lot de terre, situé au pied sur ricain. Le dit lot forme l'encoignure d'a rues Carondelet et Thalie. Etant la même propriété que Mme Ida Sanders, épouse de Jas. Sanders, a acquise de John B. Campbell, conformément à un acte passé pardevant Michael Hahn, an Tolen notaire, le 3 mai 1866. Tit. enregistré au bureau de transfert, livre 83, folio 191.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16fév—16, 23—mars—1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Jacob Von Hoven vs Elizabeth Von Hoven.

No 34,741.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 375.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Elizabeth Von Hoven, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'isle Pelican, connu comme faisant partie du lot marqué No 3 sur le plan officiel de cette isle, dressé par les ingénieurs de la Cie de Terres de la Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1873, et enregistré dans le bureau de transfert, livre 83, folio 191, et mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Pelican, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26jan—26 fév 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième et le sixième districts.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,741.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,749.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, dans l'Hôtel de Ville, entre la rue Royale et la rue Bienville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, à l'encoignure des rues Miro et Ste Anne, et mesurant soixante pieds de front sur la rue Miro sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le dit lot numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure trente-deux pieds de front sur la rue Ste Anne sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le dit lot numéro neuf mesure trente-deux pieds de front sur la rue Ste Anne sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, de cent quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces et sept lignes. Le lot numéro dix a quatorze pieds huit pouces de largeur sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces et sept lignes. Le lot numéro onze mesure quatorze pieds huit pouces de largeur sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Ste Ande, sur une profondeur de ce face à la rue Ste Ande, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente deux pieds. Le lot numéro douze mesure quatorze pieds huit pouces de largeur sur une profondeur de cent trente deux pieds entre lignes parallèles, le dit